



CENTRE AERE DU ROUCAN FORMULAIRE D'INSCRIPTION
pour les MERCREDIS et les PETITES VACANCES SCOLAIRES

ATTENTION LES INSCRIPTIONS NE SERONT PRISES EN COMPTE QU'APRES PAIEMENT

NOM et prénom du responsable légal de l'enfant : _____

Nom de l'enfant : _____ Prénom de l'enfant : _____

Age de l'enfant : _____

*Adresse mail : _____ Téléphone portable : ___/___/___/___/___

****L'adresse mail doit obligatoirement être remplie afin de recevoir le planning des activités,
qui ne sera plus envoyé en support papier.***

Je déclare ne pas posséder de moyen internet.

(1) Calendrier des mercredis **du mois de** :.....

	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Matin				
Après midi				
Repas (2)				

Repas végétarien,

(1) Calendrier des vacances **du** **au**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après midi					
Repas (2)					

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après midi					
Repas (2)					

Repas végétarien,

(1) À remplir par l'intéressé

(2) Veuillez indiquer si l'enfant à un régime différent des menus servis.

Pour connaître les menus, voir le site internet de la mairie.

Programme disponible sur :

-Site de la Mairie : <http://saintmartindevalgalgues.org/> Onglet : **vivre en ville, centre de loisir et activités.**

-Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/leroucan>

Fiches d'inscription disponibles sur : Site de la Mairie : <http://saintmartindevalgalgues.org/> Onglet : **vivre en ville, centre de loisir et activités.**

Signature du représentant légal :



CENTRE AERE DU ROUCAN FORMULAIRE D'INSCRIPTION **pour les MERCREDIS et les PETITES VACANCES SCOLAIRES**

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter.

Dans le cadre de la réglementation de la protection des données personnelles, conformément aux obligations du RGPD, l'utilisateur est notamment informé que conformément aux articles 49 et 50 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), les données recueillies à la Mairie, à des fins de gestion administrative, seront conservées pendant la durée scolaire. Durant cette période, la Mairie mettra tout en œuvre pour la sécurisation et la confidentialité des données. L'accès à vos données personnelles sera limité aux agents assurant le traitement, le Maire et son adjoint, ainsi que les agents d'Alès Agglomération dans le cadre des compétences partagées. L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, d'interrogation et de rectification qui lui permet, le cas échéant, de faire rectifier, compléter, mettre à jour, verrouiller ou effacer les données personnelles le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit de portabilité lui permettant de récupérer ses données personnelles. L'utilisateur dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données pour des motifs légitimes ainsi qu'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant M. le Maire, Place Robert Guibert 30520 Saint-Martin-de-Valgalgues.